



Municipalité de
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

viens voir!

AVIS PUBLIC

Demande d'autorisation de démolition 57 chemin principal, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, J0X2X0

AVIS est par les présentes donné de ce qui suit :

1. Le comité d'étude des demandes de démolition d'immeubles statuera sur une demande d'autorisation de démolition d'un bâtiment accessoire situé au 57 chemin principal, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau J0X 2X0.
2. Tous les plans et documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation au 27 chemin principal, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, J0X 2X0 (Bureau Municipal).
3. Toute personne souhaitant s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, soit jusqu'au 1 février 2024, 23 h 59, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière à l'adresse courriel dg@sainte-therese-de-la-gatineau.ca.
4. Le comité d'étude des demandes de démolition statuera sur ladite demande à sa séance du 8 février 2024, à 18 h 30, au Centre d'interprétation du cerf de virginie, 6 chemin barrage, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, J0X 2X0. Tout intéressé peut se faire entendre par le comité relativement à cette demande à ladite séance.

DONNÉ à Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau ce 22^e jour de janvier 2024.

Jodane Courchesne, directrice générale
Greffière-trésorière